



PLAN DE DÉCONFINEMENT


Organisation de la vie quotidienne


	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS	Départements à circulation épidémique :			
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Cinéma et théâtres	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées	✗	✓	✓	✓
Grands musées	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Forêts	✗	✓	✓	✓
Parcs et jardins	✗	✓	✗	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Mariages et cérémonies	✓ Reportés (sauf urgence)	Reportés (sauf urgence)		🕒 À définir fin mai
Lieux de cultes	✓ Sans cérémonie	Sans cérémonie		🕒 À définir fin mai
Cérémonies funéraires	✓ Moins de 20 personnes	Moins de 20 personnes		🕒 À définir fin mai
Cimetières	✗	✓	✓	✓
Rassemblements de plus de 10 personnes	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Évènements de plus de 5000 personnes	✗	Interdit jusqu'au 31 août		✗ Interdit jusqu'au 31 août

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 DÉPLACEMENTS	Départements à circulation épidémique :			
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Dans l'espace public	✗ Sauf dérogation		✓	✓
En transports en commun (masques obligatoires)	✗ Sauf dérogation		✓ Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation	✓
Longue distance (> 100 km)	✗ Sauf dérogation		✓ Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)	🕒 À définir fin mai

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 COMMERCES	Départements à circulation épidémique :			
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux < 40 000 m2	✗ Uniquement de première nécessité		✓ Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)	✓
Marchés en plein air	✗ Possibilité d'ouverture à la main du Préfet		✓ Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet	✓
Centres commerciaux > 40000m2	✗		✗ Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise éloignée	🕒 À définir fin mai
Coiffeurs, instituts de beauté, etc.	✗		✓ Sous réserve du respect des guides sanitaires	✓
Bars, cafés, restaurants	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 ÉCOLES ET CRÈCHES	Départements à circulation épidémique :			
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Crèches	✗ Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.)		✓ Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants (Masques obligatoires pour les personnels)	✓
Maternelles	✗		✓ Ouverture Limite de 15 élèves par classe	✓
Élémentaires	✗		✓ Ouverture Limite de 15 élèves par classe	✓
Collèges	✗	✓ En commençant par 6ème et 5ème Limite de 15 élèves par classe (Masques obligatoires)	✗	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Lycées	✗	✗	✗	Décision fin mai sur l'ouverture début juin, en commençant par les lycées professionnels

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 TRANSPORTS	Départements à circulation épidémique :			
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Transports en commun urbain	✓ Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés		✓ Offre maximale : En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux (Port du masque obligatoire)	✓
Transports inter-régionaux	✓ Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés		✗ Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)	🕒 À définir fin mai
Avions	✓ Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés		✗ Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)	🕒 À définir fin mai
Taxis / VTC	✓ Uniquement pour les déplacements autorisés		✓ Limitation du nombre de passagers (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)	✓

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 SPORTS	Départements à circulation épidémique :			
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Sport individuel à l'extérieur	✗ Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h		✓ Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale	✓ Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Sports collectifs et de contact	✗	✗ Liste établie par le ministère		🕒 À définir fin mai
Sports collectifs professionnels	✗	✗ Fin de la saison 2019/2020		✗ Fin de la saison 2019/2020